



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
YONNE



Suivi des oiseaux du bâti

30 juin 2020

Commune de Champignelles, Yonne



Hirondelle de fenêtre ©Jean Paul Leau

Chantier de démolition : 16, 14 et 12 rue de la grosse pierre

Intervenante LPO Yonne : Bellier Isabelle

Responsable Domanys : Liebus Bruno



Préserver

Protéger

Eduquer



LPO France Partenaire officiel

1) Rappel du contexte

Principal bailleur social de l'Yonne depuis 1950, à mi-chemin entre Paris et Dijon, nous œuvrons en faveur de l'amélioration des conditions de vie de nos locataires et de l'habitat des familles aux revenus modestes, persuadés de l'intérêt primordial de notre action dans ce domaine.

L'entreprise Domanys est un bailleur social qui répond aux besoins de logements sociaux dans la région et est propriétaire de plus de 900 logements sur un ensemble de 200 communes.

La LPO Yonne est une délégation de la LPO France, association de protection de la Nature reconnue d'utilité publique. En tant que délégation icaunaise, nous réalisons de nombreux inventaires et études faunistiques et floristiques sur l'ensemble de la région. Nous intervenons régulièrement auprès des collectivités, des entreprises ou des particuliers pour proposer des aménagements ou des mesures favorables à la biodiversité. Nous gérons des sites et élaborons des dossiers de protection.

C'est dans ce contexte que notre association apportera ainsi son expertise et ses conseils à toutes les opérations de construction, de réhabilitation et de destruction d'immeubles ainsi qu'aux espaces verts environnants réalisées par Domanys. La convention prévoit également de conduire des actions de sensibilisation et de communication envers les habitants des immeubles.

a. L'hirondelle de fenêtres (Fig.1)

Son croupion blanc, visible en vol même à l'œil nu, permet de l'identifier sans difficulté. Dans le ciel, elle apparaît bicolore : dessus noir, dessous blanc. Elle affectionne particulièrement l'environnement urbain : on la trouve dans les villages, mais aussi au cœur des plus grandes villes. Grégaire, **elle construit son nid en boue dans l'angle d'une fenêtre, sous une avancée de toit ou sous un balcon, sur une façade extérieure**. Les colonies peuvent ainsi compter plusieurs dizaines de couples et leurs nids s'agglutiner en de véritables grappes. Ces derniers ont la forme d'une coupe fermée avec un accès latéral étroit. La femelle y déposera une première ponte de 3-4 œufs blancs durant le mois de mai, qui sera couvée par les deux partenaires durant deux semaines. Les jeunes seront nourris pendant une période variant selon les conditions météorologiques, de 22 à 32 jours, ce qui obligera les parents à des centaines de va-et-vient chaque jour pour apporter la becquée. Une seconde reproduction est généralement amorcée au mois d'août.

En France, les populations d'Hirondelles de fenêtre ont chuté de 30 à 40 % durant ces trente dernières années.

À l'échelle régionale, pour l'Hirondelle de fenêtre, la LPO constate un déclin de 18 % entre 2007 et 2018 en Franche-Comté * et une chute des effectifs de 40 % à Dijon entre 1962 et 2013. Dans la région, le déclin est encore plus alarmant pour l'Hirondelle rustique qui accuse une baisse des effectifs de 40 % depuis 2002. Si la mortalité naturelle est fréquente chez les hirondelles ou les martinets (prédation, épuisement, période de froid), d'autres menaces sont directement liées à l'homme et responsables du déclin des populations : insecticides, raréfaction des zones humides, destruction volontaire des nids.



Figure 1 : Hirondelle de fenêtre ©Isabelle Bellier



Figure 2 : Martinet noir
©Jean Marc Guilpain

b. Martinet noir (Fig.2)

Le Martinet noir est reconnaissable en vol à sa silhouette, son allure et son plumage sombre. L'oiseau montre une grosse tête avec un cou engoncé, de longues ailes en faux et une queue effilée. S'il est bien un oiseau que tout le monde voit dans le ciel, slalomer en criant entre les immeubles, mais dont on ignore tout ou presque, c'est le martinet. Pourtant, il collectionne les prouesses incroyables. Chasseur hors-pair, il peut dépasser les 150 km/h au cours de ses vols spectaculaires. Il n'est pas exagéré de prétendre que le Martinet noir passe toute sa vie dans le ciel : même l'accouplement et les phases de sommeil se font en vol ! Les jours de mauvais temps, les martinets adultes peuvent partir chasser à plusieurs centaines de kilomètres de leur nid, laissant ainsi les oisillons entrer dans une phase de léthargie jusqu'à leur retour. Ainsi, le martinet que vous observez vient peut-être de Paris ou de Lyon...Il a besoin de **hauts bâtiments pour construire son nid : cavités murales**,

anfractuosités, entre des tuiles ou sous des avancées de toit, mais toujours à au moins 5 m de hauteur. Celui-ci est constitué d'un mélange de plumes et de matières végétales, le tout colmaté par de la salive. La femelle pond courant mai 2-3 œufs de couleur crème, qui seront couvés une vingtaine de jours. L'élevage des jeunes prendra le double de temps.

c. Moineau domestique (Fig.3)

Connu de tous, le "piaf" est si commun en milieu urbanisé et si peu farouche qu'on le voit très souvent. Le Moineau domestique présente un net dimorphisme sexuel. Le mâle adulte a un plumage sobre mais assez haut en couleur. La tête est remarquable, avec la calotte grise, la nuque châtaigne, les joues blanc sale et la gorge noire se prolongeant en bavette sur la poitrine. La femelle adulte a un plumage plus discret, dépourvu des teintes chaudes du mâle. Le Moineau domestique est une des espèces les plus anthropophiles. Il vit pratiquement partout où l'homme est présent et a construit des bâtiments, villes et villages, hameaux, fermes isolées etc... Dès la fin de l'hiver, au mois de mars, débute la période de reproduction du Moineau domestique. L'espèce est plus ou moins cavernicole. Le nid est placé dans une cavité. Généralement sous les toits, ou dans des trous sur les façades de mur, mais également dans des nids d'Hirondelles de fenêtres qu'ils occupent avant leur arrivée ou qu'il déloge. La femelle pond en moyenne 4 à 5 œufs, que les deux parents couvent durant 11 à 14 jours. Les jeunes sont nourris au nid pendant une quinzaine de jours d'abord de larves et d'insectes.



Figure 3 : Moineau domestique dans un nid d'Hirondelle de fenêtre ©Marc Fasol

2) Législation

Toutes les espèces d'hirondelles et de martinets présentes en France sont intégralement protégées par la loi du 10 juillet 1976 sur la Protection de la nature. Sont interdits :

- La destruction, la mutilation, la capture, l'enlèvement et la naturalisation. La loi condamne également le transport, le colportage et la détention, la mise en vente de ces espèces, qu'elles soient vivantes ou mortes ;
- La destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids.

Tout responsable d'une infraction s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 150 000 € et/ou à une peine portant jusqu'à trois ans d'emprisonnement (art. L-415-3 du Code de l'Environnement). Ainsi, il est interdit de porter atteinte aux individus, à leurs nids ou à leurs couvées. Dans le cas de travaux impliquant la destruction de nids, il convient de réaliser en amont les démarches administratives auprès de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

3) Protocole

Conformément à la demande de Domanys, un passage est réalisé lors de la période de reproduction des oiseaux à l'année N-1 des travaux à réaliser, ici le 30/06/2020. Sur chaque façade de bâtiment, les nids et traces d'anciennes occupations sont comptés, soit par étage, soit par fenêtre ou soit par façades, selon les conditions de visibilité. Les espèces concernées sont les « oiseaux du bâtis » soit, les Hirondelles de fenêtres, les Martinets noirs et les Moineaux domestiques.

4) Résultats

↔
Façades impactées

Le chantier de démolition est prévu sur un bâtiment. Les immeubles 16, 14 et 12 de la rue de la grosse pierre sont concernés.

- Nid de Moineau domestique
- Nid d'Hirondelle de fenêtre
- Nid de Martinet noir
- Traces d'anciens nid d'Hirondelle de fenêtre



Figure 4 : Localisation du projet et des façades impactées

a) Façade avant

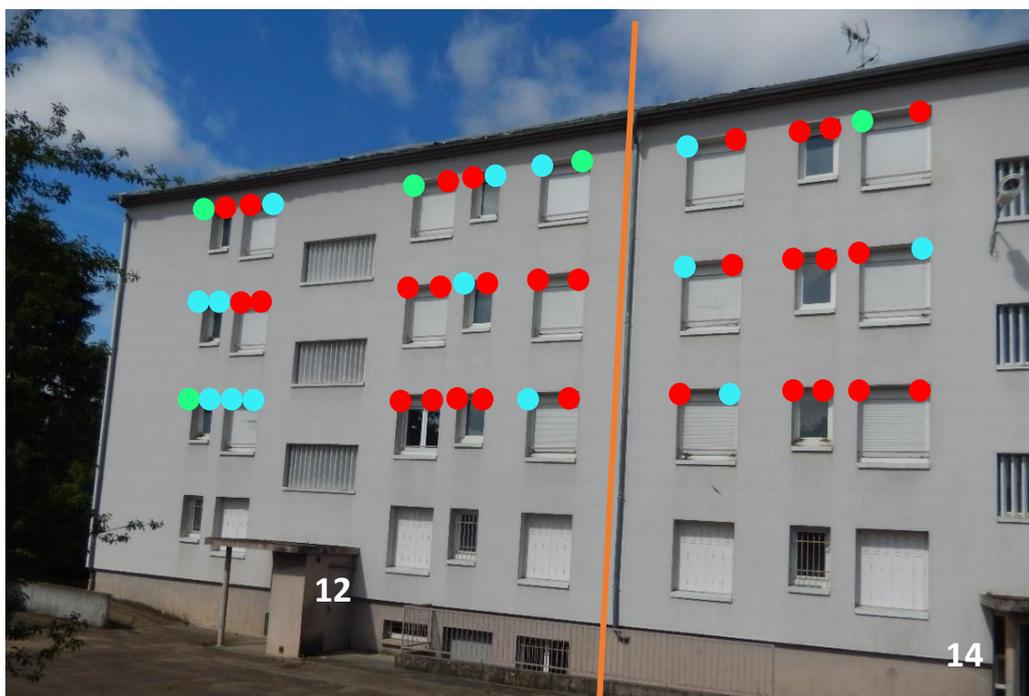


Figure 5 : Façade avant du bâtiment 12 et façade gauche du bâtiment 14

Tableau 1 : Nombre de nids par étage et par espèce de la façade avant du bâtiment 12

Batiment 12 Face avant	Hirondelle de fenêtrre		Moineau domestique
	Trace d'ancien nid	Nid entier	Nid entier
4ème étage	4	3	3
3ème étage	7	3	0
2ème étage	5	4	1
1er étage	0	0	0
Total	16	10	4

Tableau 2 : Nombre de nids par étage et par espèce de la façade avant gauche du bâtiment 14

Batiment 14 Face avant gauche	Hirondelle de fenêtrre		Moineau domestique
	Trace d'ancien nid	Nid entier	Nid entier
4ème étage	4	1	1
3ème étage	4	2	0
2ème étage	5	1	0
1er étage	0	0	0
Total	13	4	1



Tableau 6 : Façade avant droite du bâtiment 14 et façade avant du bâtiment 16

Tableau 3 : Nombre de nids par étage et par espèce de la façade avant droite du bâtiment 14

Batiment 14 Face avant droite	Hirondelle de fenêtrre		Moineau domestique
	Trace d'ancien nid	Nid entier	Nid entier
4ème étage	4	1	1
3ème étage	3	3	0
2ème étage	5	1	0
1er étage	0	0	0
Total	12	5	1

Tableau 4 : Nombre de nids par étage et par espèce de la façade avant bâtiment 16

Batiment 16 Face avant	Hirondelle de fenêtrre		Moineau domestique
	Trace d'ancien nid	Nid entier	Nid entier
4ème étage	4	5	0
3ème étage	4	5	1
2ème étage	7	1	0
1er étage	1	1	0
Total	16	12	1

b) Façade arrière



Figure 7: Façade arrière du bâtiment 16

Tableau 5 : Nombre de nids par étage et par espèce de la façade arrière bâtiment 16

Bâtiment 16 Face arrière	Hirondelle de fenêtre	
	Trace d'ancien nid	Nid entier
4ème étage	4	0
3ème étage	4	0
2ème étage	2	1
1er étage	0	0
Total	10	1



Figure 8: Façade arrière du bâtiment 14

Tableau 6 : Nombre de nids par étage et par espèce de la façade arrière bâtiment 14

Bâtiment 14 Face arrière	Hirondelle de fenêtre	
	Trace d'ancien nid	Nid entier
4ème étage	3	3
3ème étage	3	0
2ème étage	3	2
1er étage	0	0
Total	9	5



Figure 9: Façade arrière du bâtiment 12

Tableau 7 : Nombre de nids par étage et par espèce de la façade arrière bâtiment 12

Bâtiment 12 Face arrière	Hirondelle de fenêtre	
	Trace d'ancien nid	Nid entier
4ème étage	3	0
3ème étage	2	0
2ème étage	4	1
1er étage	0	0
Total	9	1

d) Ensemble du projet

Tableau 8 : Nombre de nids par espèce et par immeuble sur l'ensemble du projet

Total sur l'ensemble du projet	Hirondelle de fenêtre		Moineau domestique	Martinet noir
	Trace d'ancien nid	Nid entier	Nid entier	Nid entier
16	26	13	1	1
14	34	14	2	0
12	25	11	4	0
Total	85	38	7	1

D'après les comptages, sur l'ensemble du bâtiment, 85 traces d'anciens nids d'Hirondelles de fenêtres ont été comptabilisés ; 38 nids actifs, c'est-à-dire avec une reproduction certaine (apport de nourriture, observation des petits au nid), 7 nids de Moineaux domestiques ainsi qu'un nid de Martinet au minimum, en effet un individu a été observé rentrant sous le toit (Tab.8).